



AOÛT 2018 Note socioéconomique

# Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais

## *Retombées économiques d'un rattrapage*

BERTRAND SCHEPPER, chercheur à l'IRIS

---

La région de l'Outaouais bénéficie de moins de financement que les autres régions administratives comparables du Québec. En effet, les dépenses québécoises par habitant en santé et services sociaux ainsi qu'en éducation professionnelle et postsecondaire y sont plus faibles. Divers facteurs expliquent cette différence, à commencer par la proximité de la ville d'Ottawa, la capitale fédérale. Cela affecte les services publics disponibles pour la région. Cet état de fait, déjà documenté par le passé, mérite d'être mis à jour et analysé sous l'angle des pertes économiques pour l'Outaouais qu'implique ce sous-financement de la région. Ainsi, une augmentation des dépenses de l'État dans ces secteurs permettrait à l'Outaouais d'améliorer les services disponibles aux citoyen-ne-s tout en favorisant l'activité économique. Cette note socioéconomique brosse un portrait succinct de la région administrative de l'Outaouais. Nous présentons les effets du manque d'investissements en santé, services sociaux et éducation professionnelle et postsecondaire grâce à différents indicateurs et aux plus récentes données disponibles, puis nous mesurons ces effets en termes des retombées économiques que tirerait l'Outaouais d'un rehaussement des dépenses publiques au niveau de celles de régions comparables.

---

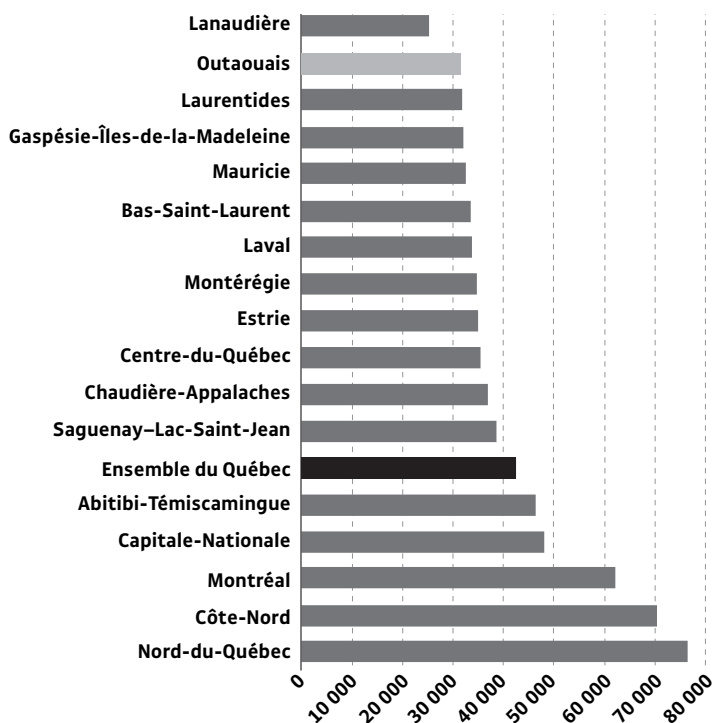
### Statistiques socioéconomiques de l'Outaouais

---

La région de l'Outaouais couvre une superficie de 30 471 km<sup>2</sup> et se divise en cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Papineau, Gatineau,

Les-Collines-de-l'Outaouais, La-Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac<sup>1</sup>. Il s'agit de l'une des régions du Québec qui connaissent une poussée démographique importante. Sa population est passée de 322 967 personnes en 2001 à 389 139 en 2016, soit une augmentation de plus de 20 % en 15 ans<sup>2</sup>. Elle représente un peu plus de 4,7 % de la population du Québec.

Graphique 1

**PIB brut par habitant selon les régions administratives du Québec, 2015**

SOURCE : ISQ, Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais, Québec, octobre 2017, p. 16.

Du point de vue économique, le produit intérieur brut (PIB) de l'Outaouais se chiffrait à 12,2 G\$ en 2015, soit environ 3,5 % du PIB de l'ensemble du Québec, estimé à 351,1 G\$. Le PIB par habitant de l'Outaouais en 2015 était de 31 672 \$, alors que celui de l'ensemble du Québec était de 42 507 \$<sup>a</sup>, comme le montre le graphique 1.

On remarque que l'Outaouais est la région où le PIB par habitant est le plus faible au Québec, après celle de Lanaudière. Le revenu disponible par habitant y était de 25 610 \$, soit près de 1250 \$ sous la moyenne québécoise<sup>a</sup>. Les disparités de revenus par habitant entre les différentes MRC de l'Outaouais sont importantes. À titre indicatif, la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais faisait partie des 10 MRC au revenu disponible par habitant le plus élevé au Québec en 2015, avec un revenu disponible de 30 232 \$<sup>b</sup>, alors que les MRC de Pontiac (22 306 \$) et

a Contrairement au revenu disponible par habitant qui est plus faible que la moyenne québécoise, le salaire moyen est plus élevé en Outaouais. Cela s'explique par la disparité de salaires et les types d'emplois des habitant-e-s selon les MRC dans la région. Voir ISQ, *Panorama des régions* édition 2017, Québec, 2017, p. 76.

de La-Vallée-de-la-Gatineau (22 458 \$) faisaient partie des 10 MRC au revenu disponible par habitant le moins élevé<sup>b</sup>. Cela s'explique principalement par le fait que les habitant-e-s de la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais réussissent à améliorer leurs revenus nets de propriété<sup>b</sup>. Ce qui laisse supposer une concentration d'actifs dans cette MRC associée à des employé-e-s de la fonction publique fédérale, par rapport aux habitant-e-s des MRC plus éloignées de la ville d'Ottawa, dont les principaux revenus proviennent généralement du secteur de la production de biens<sup>7</sup>.

## Est-ce que l'Outaouais est bien desservi en santé et services sociaux ?

Afin de vérifier le niveau de services sociaux et de santé reçus par la population de l'Outaouais, nous utiliserons différents indicateurs en regard de ceux d'autres régions comparables. Les données de l'Outaouais seront par conséquent comparées à celles des autres régions « intermédiaires » telles que définies par le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie et Centre-du-Québec<sup>8</sup>, ainsi qu'à la moyenne québécoise lorsque possible.

Les indicateurs choisis sont :

1. Les dépenses en services sociaux et de santé.
2. L'accessibilité aux services offerts.
3. La qualité des services.
4. L'aide aux groupes communautaires.

### LES DÉPENSES EN SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ

Les dépenses de programmes présentées dans cette section sont issues du *Contour financier* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec. Elles représentent l'ensemble des « dépenses à partir des centres d'activités apparaissant dans les rapports financiers annuels des établissements du réseau de la santé et des services sociaux [en plus de] celles du secteur de la santé publique et les budgets des organismes communautaires<sup>9</sup> ».

Évidemment, les dépenses en santé et services sociaux n'ont pas à être égales dans chacune des régions

b Les revenus nets de propriété consistent en revenus provenant d'actifs, par exemple les dividendes reçus sur des actions d'entreprises ou des loyers perçus.

Tableau 1

**Dépenses par habitant par programme 2015-2016, incluant les organismes communautaires, pour les régions intermédiaires du Québec, 2015-2016**

|  | Bas-Saint-Laurent | Saguenay-Lac-Saint-Jean | Mauricie et Centre-du-Québec | Outaouais | Moyenne québécoise | Outaouais/Moyenne Québec |
|--|-------------------|-------------------------|------------------------------|-----------|--------------------|--------------------------|
| <b>Dépenses par programme 2015-2016, incluant les organismes communautaires</b>  | 2 992 \$          | 2 738 \$                | 2 498 \$                     | 1 938 \$  | 2 569 \$           | 75,4 %                   |
| <b>Dépenses en services généraux</b>   | 155 \$            | 127 \$                  | 109 \$                       | 86 \$     | 99 \$              | 86,9 %                   |
| <b>Dépenses en santé physique</b>  | 1 067 \$          | 954 \$                  | 786 \$                       | 694 \$    | 942 \$             | 73,7 %                   |
| <b>Dépenses en santé mentale</b>   | 163 \$            | 163 \$                  | 142 \$                       | 118 \$    | 155 \$             | 76,1 %                   |
| <b>Dépenses en santé publique</b>  | 47 \$             | 54 \$                   | 47 \$                        | 35 \$     | 37 \$              | 94,6 %                   |
| <b>Soutien à l'autonomie des personnes âgées</b>                                 | 499 \$            | 397 \$                  | 501 \$                       | 304 \$    | 404 \$             | 75,2 %                   |
| <b>Soutien à la déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme</b> | 159 \$            | 164 \$                  | 144 \$                       | 94 \$     | 121 \$             | 77,7 %                   |
| <b>Soutien à la déficience physique</b>  | 103 \$            | 102 \$                  | 81 \$                        | 73 \$     | 75 \$              | 97,3 %                   |
| <b>Aide à la dépendance</b>  | 14 \$             | 17 \$                   | 20 \$                        | 13 \$     | 14 \$              | 92,9 %                   |
| <b>Aide aux jeunes en difficulté</b>   | 169 \$            | 182 \$                  | 168 \$                       | 130 \$    | 150 \$             | 86,7 %                   |
| <b>Dépenses administratives dans le système de santé</b>                         | 188 \$            | 175 \$                  | 148 \$                       | 112 \$    | 162 \$             | 69,1 %                   |
| <b>Soutien aux services</b>  | 219 \$            | 209 \$                  | 186 \$                       | 142 \$    | 194 \$             | 73,2 %                   |
| <b>Gestion de bâtiments du système de santé</b>                                  | 210 \$            | 193 \$                  | 166 \$                       | 138 \$    | 201 \$             | 68,7 %                   |

**SOURCES :** Contour financier du MSSS 2015-2016, Québec; ISQ, *Panorama des régions* édition 2016, p. 142, calcul de l'auteur.

administratives du Québec. Elles sont avant tout définies par les besoins de la population de la région. Ainsi, l'on peut s'attendre à ce qu'une population comme celle de l'Outaouais, dont la moyenne d'âge est plus basse (40,6 ans), nécessite moins de services qu'une région où la population est plus âgée, comme le Bas-Saint-Laurent (45,9 ans)<sup>a</sup>. Malgré cela, les dépenses en santé et services sociaux par habitant doivent tout de même être équitables.

Le tableau 1 présente la ventilation des dépenses du MSSS par habitant pour les régions intermédiaires et pour l'ensemble du Québec.

On remarque que pour l'ensemble des dépenses de programmes en 2015-2016, les habitant·e·s de l'Outaouais reçoivent moins de financement que ceux et celles des régions comparables, soit 75,4 % en Outaouais en regard de la moyenne québécoise. Mis à part les indicateurs « Soutien à la déficience physique » et « Aide à la dépendance », où les dépenses en Outaouais se rapprochent de la moyenne québécoise, la faiblesse des dépenses pour les autres programmes se traduit par un important sous-financement pour l'ensemble des programmes. Les indicateurs qui sont les plus affectés sont la « gestion de bâtiments » qui représente 68,7 % de la moyenne québécoise, les

<sup>a</sup> Noter que l'âge moyen au Québec (41,9 ans) s'apparente à celui de l'Outaouais. Cela est aussi vrai pour ce qui est du nombre de personnes de 65 ans et plus. Voir ISQ, *Panorama des régions* édition 2017, Québec, 2017, p. 21 et 24.

« dépenses administratives » (69,1 %) et le « soutien aux services » (73,2 %).

Comme nous le verrons au tableau 3, ce plus faible ratio de gestion de bâtiments aura un effet réel sur les infrastructures actuelles du système de santé et de services sociaux de l'Outaouais, ce qui participe à la dégradation des actifs hospitaliers de l'Outaouais, tout en affectant les services offerts aux citoyen·ne·s de cette région.

De plus, alors que l'Outaouais représente 4,7 % de la population du Québec, les dépenses par programme pour 2015-2016 dans cette région représentaient 3,5 % de l'ensemble total des dépenses du gouvernement québécois pour les programmes en santé et les organismes communautaires. Comme il est mentionné plus haut, bien que les difficultés et donc les dépenses gérées par le système de santé et de services sociaux ne soient pas également réparties sur tout le territoire, l'on peut estimer que si les dépenses du MSSS étaient proportionnelles à la population, l'Outaouais recevrait plus de 250 M\$ supplémentaires<sup>10</sup> annuellement pour répondre aux besoins de santé et services sociaux de sa population.

## L'ACCESSIBILITÉ ET LES SERVICES OFFERTS EN OUTAOUAIS

Le manque de ressources a un effet délétère sur l'accessibilité aux services dans les régions, comme le montre le

tableau 2 qui présente divers indicateurs d'accessibilité et de services selon les régions administratives.

Le « Pourcentage des personnes assurées qui sont suivies par un médecin omnipraticien » se situe près de la moyenne dans le cas de l'Outaouais, mais il est inférieur de 10 points à ceux des régions comparables. Le « Taux d'assiduité moyen des médecins omnipraticiens » représente le taux des visites et de toutes les consultations effectuées auprès d'une clientèle inscrite par un médecin omnipraticien. Ce qui veut dire que c'est la moyenne du temps consacré par un ou une médecin à s'occuper de « ses » patient·e·s<sup>11</sup>. L'on remarque que le taux d'assiduité des médecins en Outaouais est significativement plus élevé que la moyenne québécoise et plus élevé que pour les régions comparables. Si à première vue cela peut sembler une bonne chose, il faut comprendre que plus ce taux est élevé, moins les omnipraticiens ont de temps pour soigner des patient·e·s qui ne sont pas généralement suivi·e·s, par exemple des personnes qui fréquentent une clinique sans rendez-vous.

Cela mène à un nombre élevé de visites aux urgences pour de moindres maux en Outaouais, comme le démontre l'indicateur « Pourcentage des visites P4 et P5 par rapport à l'ensemble des visites au service des urgences ». On nomme P4-P5 les cas qui sont considérés comme de faible importance lors du triage à l'urgence. Ainsi un cas P1 est rapidement admis, pensons par exemple à une personne victime d'un infarctus, tandis qu'un cas P5 risque

Tableau 2

### Indicateurs d'accessibilité et de services par région administrative intermédiaire et pour le Québec

|  | Bas-Saint-Laurent | Saguenay-Lac-Saint-Jean | Mauricie et Centre-du-Québec | Outaouais | Moyenne québécoise |
|--|-------------------|-------------------------|------------------------------|-----------|--------------------|
| <b>Pourcentage des personnes assurées par la RAMQ qui sont suivies par un médecin omnipraticien (2017)</b> | 89,2 %            | 88,3 %                  | 86,7 %                       | 75,1 %    | 76,7 %             |
| <b>Taux d'assiduité moyen des médecins omnipraticiens (2017)</b>   | 82,34 %           | 82,46 %                 | 86,11 %                      | 88,20 %   | 78,20 %            |
| <b>Pourcentage des visites P4 et P5 par rapport à l'ensemble des visites aux services d'urgence (2017)</b> | 76,0 %            | 56,4 %                  | 64,6 %                       | 66,1 %    | 57,9 %             |
| <b>Nombre de lits dressés de courte durée par 1000 habitant·e·s en 2016</b>                                | 2,2               | 2,3                     | 2,0                          | 1,5       | 2,0                |
| <b>Nombre de lits dressés de longue durée par 1000 habitant·e·s en 2016</b>                                | 5,0               | 4,4                     | 5,0                          | 3,4       | 4,6                |
| <b>Journées d'hospitalisation en soins physiques de courte durée par 1000 habitant·e·s 2015-2016</b>       | 644               | 637                     | 561                          | 473       | 516                |
| <b>Délai moyen pour avoir accès à un médecin de famille en nombre de jours</b>                             | 194,1             | 213,3                   | 226,2                        | 256,0     | 229,7              |

**SOURCES :** RAMQ, Accès aux services médicaux de première ligne, tableaux 1 et 4, 30 juin 2017; Étude des crédits 2017-2018. Réponses aux questions du Deuxième groupe d'opposition, p. 93-103; ISQ, Taux d'inscription auprès d'un médecin de famille selon le sexe et le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013 à 2017; calcul de l'auteur.

Tableau 3

**Indicateurs de qualité des services de santé en Outaouais**

|   | Bas-Saint-Laurent | Saguenay-Lac-Saint-Jean | Mauricie et Centre-du-Québec | Outaouais | Moyenne québécoise |
|---|-------------------|-------------------------|------------------------------|-----------|--------------------|
| <b>Déficit du maintien des actifs (2016-2017)</b>                               | 3,8 M\$           | 1,8 M\$                 | 2,8 M\$                      | 12,6 M\$  | S/O                |
| <b>Nombre d'omnipraticiens par 1000 habitant·e-s (2016)</b>                     | 1,43              | 1,26                    | 1,08                         | 1,02      | 1,10               |
| <b>Nombre de médecins spécialistes par 1000 habitant·e-s (2016)</b>             | 1,27              | 1,07                    | 0,90                         | 0,72      | 1,24               |
| <b>Nombre d'infirmières par 1000 habitant·e-s (2016-2017)</b>                   | 9,5               | 9,7                     | 8,1                          | 5,7       | 8,4                |
| <b>Taux de conformité dans l'éducation continue des infirmières (2016-2017)</b> | 85,0 %            | 81,8 %                  | 84,1 %                       | 77,4 %    | 82,6 %             |

**SOURCES :** MSSS, *Étude des crédits 2017-2018*; OIIQ, *Rapport statistique 2016-2017*, annexes 7 et 13; ISQ, *Nombre de médecins et de dentistes, régions socio-sanitaires et ensemble du Québec, 2012-2016*.

d'attendre longtemps, puisque ses maux sont considérés comme étant de moindre importance, par exemple une toux. Donc, étant donné qu'il est plus difficile d'avoir accès à un ou une omnipraticien-ne, les patient·e-s se tournent vers les urgences en Outaouais. En effet, ce pourcentage est de 8,2 points plus élevé que la moyenne québécoise.

Cette situation est légèrement exacerbée par le fait que le « Délai moyen pour avoir accès à un médecin de famille en nombre de jours » est plus élevé en Outaouais que pour les régions comparables et la moyenne québécoise.

De plus, on remarque que le « Nombre de lits dressés de courte durée par 1000 habitant·e-s » se situe 25 points de pourcentage sous la moyenne québécoise. Cette donnée est par ailleurs inférieure à celles des régions comparables par une marge plus grande ou égale que l'écart de l'Outaouais avec la moyenne. Pour rejoindre la moyenne québécoise, il faudrait dresser en Outaouais 185 lits de courte durée supplémentaires<sup>12</sup>, soit l'équivalent d'un petit hôpital<sup>13</sup>. Étant donné qu'il réduit leur espace de travail, le manque de lits dressés de courte durée rend l'embauche de médecins spécialistes plus difficile.

En ce qui a trait aux « Nombre de lits dressés de longue durée par 1000 habitant·e-s », l'Outaouais se situe une fois de plus sous la moyenne québécoise et sous la moyenne des régions comparables. Cela peut s'expliquer par une moyenne d'âge plus basse et un nombre de personnes âgées de plus de 65 ans moins élevé en Outaouais que dans les autres régions à l'étude.

Finalement, les « Journées d'hospitalisation en soins physiques de courte durée » sont moins nombreuses en

Outaouais que dans les régions comparables et se rapprochent de la moyenne québécoise. Cela peut s'expliquer de deux manières. D'une part, puisque la moyenne d'âge en Outaouais est plus proche de la moyenne d'âge québécoise, les séjours de courte durée sont moins fréquents que pour des régions où l'âge moyen est plus élevé, comme la région du Bas-Saint-Laurent. Cela peut aussi vouloir dire que la région de l'Outaouais compte moins d'infrastructures et de médecins spécialistes que les autres régions, ce qui conduit les patient·e-s nécessitant des procédures de courte durée à devoir se tourner vers d'autres régions administratives ou vers l'Ontario. Cependant, les autres indicateurs semblent pointer vers cette seconde explication.

### LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ OFFERTS EN OUTAOUAIS

Nous venons de voir que l'accessibilité faisait défaut dans les services de santé en Outaouais. Qu'en est-il de leur qualité? Comme le montre le tableau 3, le manque de ressources entraîne également une baisse de la qualité des services offerts à la population par rapport à ce qui se fait dans d'autres régions administratives.

Le chiffre le plus frappant dans ce tableau est la valeur du « Déficit du maintien des actifs (DMA) ». Cet indicateur présente une estimation des ressources nécessaires pour rendre parfaitement opérationnels des actifs, un hôpital par exemple. Évidemment, plus le montant est important, plus les actifs sont vétustes. Or, pour les actifs du système de santé et de services sociaux de 2016-2017 en Outaouais, cet indicateur se situe à plus de 13 M\$, soit plus de 3 fois celui de la région du Bas-Saint-Laurent, qui figure en seconde position dans le groupe des régions intermédiaires. Cette situation semble causée par le manque de budget accordé à la gestion des

a À titre indicatif, le CSSS avec le plus grand nombre de lits dressés de courte durée en Outaouais est celui de Gatineau avec 414 lits. Le second est le CSSS de Papineau qui compte 68 lits et le troisième est le CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau avec 40 lits.

bâtiments en fonction des besoins, tel que présenté au tableau 1. Cela entraîne une dégradation des actifs en santé en Outaouais et ainsi des services moindres que dans les régions comparables.

De plus, en termes de qualité de services, bien qu'en Outaouais il y ait un nombre d'omnipraticiens praticiens (1,02 par 1000 habitant-e-s) qui se rapproche de la moyenne québécoise, la région connaît une pénurie de médecins spécialistes et d'infirmiers et infirmières, dont les nombres se situent respectivement à 58 % et 68 % de la moyenne québécoise, tout en étant significativement inférieurs aux résultats des régions comparables.

Plus particulièrement dans le cas des infirmières, ce manque semble mener à une surcharge de travail. Conséquemment, le temps qu'elles consacrent à la formation continue est plus faible. C'est en effet ce que démontre l'indicateur « Taux de conformité dans l'éducation continue des infirmières », qui mesure le pourcentage d'infirmières ayant participé à des formations continues offertes par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Ces formations doivent « permettre l'actualisation ou le développement de compétences propres aux soins infirmiers ou des compétences transversales nécessaires à l'exercice de [leurs] fonctions<sup>33</sup> ». Pour l'Outaouais, ce taux de conformité est de 5,2 points de pourcentage sous la moyenne québécoise et se situe entre 4,4 et 7,6 points de pourcentage sous les résultats des régions comparables.

À la lecture de ces résultats, on peut conclure que le manque de financement du système de santé en Outaouais crée une pression sur l'ensemble du système et se traduit par une accessibilité réduite et des services de moindre qualité par rapport aux régions comparables et à la moyenne québécoise.

#### **LE SOUTIEN AUX GROUPES COMMUNAUTAIRES EN OUTAOUAIS**

Les indicateurs liés au secteur communautaire montrent également que sur certains aspects, l'Outaouais est défavorisé comparativement à d'autres régions, bien que généralement proche de la moyenne québécoise, comme l'indique le tableau 4.

En effet, lorsqu'il est mesuré par habitant, le financement des organismes communautaires offrant des services dans le cadre du programme « Perte d'autonomie liée au vieillissement » est légèrement supérieur à la moyenne québécoise, mais il est inférieur aux régions comparables du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cela s'explique principalement, comme indiqué plus haut, par l'âge moyen de la population et par la proportion de personnes de 65 ans et plus, qui sont plus élevés dans ces régions qu'en Outaouais.

En ce qui a trait au financement versé aux organismes communautaires par habitant, bien que l'Outaouais se situe dans la moyenne québécoise, il est de beaucoup inférieur à celui des régions comparables. Il équivaut, par exemple, à 68 % de celui du Bas-Saint-Laurent et à 78 % du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bref, lorsqu'on fait la comparaison avec la moyenne québécoise, le financement des services et des groupes communautaires se situe près de la moyenne. Par contre, en regard de celui des régions comparables, ce financement est déficitaire.

#### **Versements à l'Ontario pour des services de santé**

Étant donné la situation en santé décrite plus haut, révélant un sous-financement annuel de 250 M\$ en Outaouais par rapport à la moyenne québécoise, plusieurs se tournent vers d'autres options afin d'obtenir des services sociaux et de santé. Certains optent pour des services offerts dans d'autres régions du Québec, notamment Montréal, alors que d'autres se rendent en Ontario, qui n'est qu'à quelques kilomètres, où les soins demeurent couverts en totalité ou en partie en vertu de la Loi canadienne sur la santé<sup>34</sup>.

Le tableau 5 présente les services hospitaliers et professionnels rendus à Ottawa pour des habitant-e-s de l'Outaouais de 2006 à 2017, en nombre de patient-e-s et en dollars actualisés.

On constate qu'en 10 ans, plus de 1,4 M de personnes provenant de l'Outaouais ont eu recours aux services hospitaliers et professionnels de l'Ontario, pour lesquels la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a versé plus de 1,1 G\$. Annuellement, c'est une moyenne de 139 283 patient-e-s qui sont traités en Ontario au coût de plus de 100 M\$. On remarque aussi que depuis 2009, les dépenses de la RAMQ par patient traité en Ontario sont plus élevées qu'elles ne l'étaient de 2006 à 2008.

Ainsi un examen attentif des indicateurs de dépenses de services, d'accessibilité, de qualité et d'aide au milieu communautaire montre que l'Outaouais est généralement moins bien financé et moins bien desservi que les autres régions observées. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les habitant-e-s de l'Outaouais se rendent en Ontario où les services peuvent être plus accessibles et

Tableau 4

**Dépenses publiques québécoises pour le soutien communautaire en \$ par habitant**

|   | Bas-Saint-Laurent | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Mauricie et Centre-du-Québec | Outaouais | Moyenne québécoise |
|---|-------------------|-------------------------|------------------------------|-----------|--------------------|
| <b>Financement des organismes communautaires du programme « Perte d'autonomie liée au vieillissement » (PALV) 2016-2017</b> | 17,44             | 11,78                   | 5,72                         | 7,65      | 7,47               |
| <b>Portrait du soutien financier versé aux organismes communautaires 2014-2015 (SACAIS)</b>                                 | 173,60            | 153,04                  | 138,14                       | 118,96    | 118,34             |

**SOURCES :** MTESS, *Portrait du soutien financier gouvernementale versé aux organismes communautaires 2014-2015*, [www.mess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp](http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp), consultée le 17 juin 2018; ISQ, *Panorama des régions* édition 2016, p. 142; MSSS, *Étude des crédits 2016-2017. Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*, question 310; calcul de l'auteur.

mieux adaptés, ce qui entraîne un transfert de fonds de la RAMQ vers l'Ontario, alors que ces dépenses pourraient contribuer à soutenir les services en Outaouais.

### Est-ce que l'Outaouais est bien desservi en éducation professionnelle et postsecondaire ?

Vérifions maintenant si, à l'image du système de santé en Outaouais, le système postsecondaire subit aussi un sous-financement par rapport à d'autres régions comparables, c'est-à-dire ayant une population similaire et des installations professionnelles et postsecondaires sur leur territoire.

Dans cette section, nous comparerons donc l'Outaouais avec le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie<sup>a</sup> et l'Estrie<sup>15</sup> dont les habitant·e·s ont accès à une ville ayant un ensemble de services similaire, ce qui en font des régions comparables.

À la suite de cette comparaison, nous serons à même de vérifier si l'Outaouais subit un sous-financement pour répondre aux besoins des étudiant·e·s aux diplômes d'études professionnelles (DEP), collégiales (DEC) et universitaires.

a En santé et services sociaux, les données de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont présentées conjointement, alors que les données gouvernementales en éducation sont disponibles séparément pour la Mauricie. Les calculs ont été ajustés pour tenir compte de cette distinction.

Tableau 5

**Services hospitaliers et professionnels dispensés à Ottawa pour des habitant·e·s de l'Outaouais de 2006 à 2017**

|                                   | Nb de patient·e·s | M\$ 2017    | \$ par patient |
|-----------------------------------|-------------------|-------------|----------------|
| <b>2006</b>                       | 122 834           | 82,6 M\$    | 672 \$         |
| <b>2007</b>                       | 125 235           | 79,6 M\$    | 636 \$         |
| <b>2008</b>                       | 128 555           | 90,2 M\$    | 702 \$         |
| <b>2009</b>                       | 134 429           | 102,5 M\$   | 762 \$         |
| <b>2010</b>                       | 134 893           | 112,7 M\$   | 836 \$         |
| <b>2011</b>                       | 147 752           | 118,4 M\$   | 801 \$         |
| <b>2012</b>                       | 150 757           | 118,7 M\$   | 787 \$         |
| <b>2013</b>                       | 146 156           | 117,1 M\$   | 802 \$         |
| <b>2014</b>                       | 150 093           | 118,5 M\$   | 790 \$         |
| <b>2015</b>                       | 141 640           | 109,1 M\$   | 770 \$         |
| <b>2016</b>                       | 139 386           | 113,4 M\$   | 814 \$         |
| <b>2017</b>                       | 133 214           | 101,7 M\$   | 763 \$         |
| <b>Total 10 ans 2008-2017</b>     | 1 406 875         | 1 102,3 M\$ |                |
| <b>Moyenne annuelle 2008-2017</b> | 139 283           | 107,4 M\$   | 771 \$         |

**SOURCES :** Demande d'accès à l'information RAMQ; Dossier 201780169A; Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation*; calcul de l'auteur.

### ÉTUDIANT·E·S AUX DIPLÔMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, PAR MILLIER D'HABITANT·E·S

Le tableau 6 montre l'offre de programmes de DEP, d'attestations de spécialisation professionnelle (ASP) et d'attestation d'études professionnelles (AEP) des régions

comparables, tel que répertorié par le Service régional d'admission en formation professionnelle (SRAFP)<sup>16</sup>.

Le nombre de programmes offerts en Outaouais est inférieur à ceux des autres régions administratives. En effet, alors que l'Outaouais compte 40 programmes de DEP, l'Estrie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean en comptent respectivement 63 et 56. Pour les programmes d'ASP, la situation est pire, alors que le nombre de programmes ne représente que le tiers de ceux offerts en Estrie. De plus, le SRAFP ne relève aucun programme d'AEP en Outaouais, alors qu'il en répertorie entre 3 et 10 dans les régions administratives comparables.

Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'étudiant-e-s en études professionnelles par millier d'habitant-e-s soit plus bas pour l'Outaouais que pour le

Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie et l'Estrie. Cette réalité est illustrée au tableau 7.

Ainsi, l'Outaouais compte 8,4 étudiant-e-s aux études professionnelles pour 1000 habitant-e-s, alors que ce ratio est de 11,5 en Estrie, 14,8 en Mauricie et 17,2 au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En fait, pour les régions comparables en excluant l'Outaouais, on compte en moyenne 14,5 étudiant-e-s aux études professionnelles pour chaque millier d'habitant-e-s. Si l'Outaouais voulait atteindre cette moyenne, il faudrait environ 2 366 étudiant-e-s de plus aux études professionnelles.

### ÉTUDIANT-E-S AU DEC PAR MILLIER D'HABITANT-E-S

La situation est similaire pour les étudiant-e-s aux diplômes d'étude collégiale (DEC). En consultant les données du MEESQ, on remarque que le nombre d'étudiant-e-s au collégial est plus important dans les autres régions comparables. Le tableau 8 présente ces données.

Comme le montre le tableau 8, l'Outaouais compte 16,1 étudiant-e-s au collégial pour chaque millier d'habitant-e-s. Ce ratio est de 25,4 pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 19 pour la Mauricie et 21,1 pour l'Estrie. Une fois de plus, l'écart est assez significatif. Ainsi, pour égaler la moyenne des effectifs étudiants de ces trois régions, il faudrait que l'Outaouais voit augmenter le nombre d'étudiant-e-s au collégial de 5,7 par millier d'habitant-e-s, c'est-à-dire un ajout de 2 221 étudiant-e-s.

Tableau 6

#### Programmes d'éducation professionnelle en français et en anglais par région administrative en commission scolaire et centre de formation professionnelle

|                         | DEP | ASP | AEP |
|-------------------------|-----|-----|-----|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 56  | 10  | 3   |
| Mauricie                | 41  | 10  | 10  |
| Estrie                  | 63  | 12  | 5   |
| Outaouais               | 40  | 4   | 0   |

SOURCES : SRAFP, Programmes et formations, [www.srafp.com/programmes.aspx](http://www.srafp.com/programmes.aspx), consulté le 12 juin 2018 ; calcul de l'auteur.

Tableau 7

#### Effectif scolaire de la formation professionnelle publique et gouvernementale, année scolaire 2014-2015

|                          | Menant au DEP | Menant à l'ASP | Menant à l'AEP | Étudiant-e-s au professionnel par 1000 habitant-e-s |
|--------------------------|---------------|----------------|----------------|---|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean  | 4 237         | 379            | 160            | 17,2  |
| Mauricie                 | 3 378         | 471            | 119            | 14,8  |
| Estrie                   | 3 318         | 293            | 105            | 11,5  |
| Outaouais                | 2 658         | 432            | 185            | 8,4   |
| Moyenne sans l'Outaouais | 3 644,3       | 381,0          | 128,0          | 14,5  |
| Différence               | -986,3        | -51,0          | -57,0          | -6,1  |

Nb d'étudiant-e-s nécessaire pour atteindre la moyenne 2366,4

SOURCES : BDSQ, Effectif scolaire de la formation professionnelle, selon diverses variables, années scolaires 2005-2006 à 2014-2015, Québec ; ISQ, Panorama des régions édition 2016, p. 142 ; calcul de l'auteur.

Tableau 8

#### Nombre total d'étudiant-e-s au collégial par établissement du réseau public observé en automne 2016, selon la région administrative

|  | Étudiant-e-s par 1000 habitant-e-s |
|--|------------------------------------|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean                                | 25,4                               |
| Mauricie   | 19,0                               |
| Estrie   | 21,1                               |
| Outaouais  | 16,1                               |
| Moyenne sans l'Outaouais                               | 21,8                               |
| Différence   | -5,7                               |
| Nb d'étudiant-e-s nécessaire pour atteindre la moyenne | 2 221,1                            |

SOURCES : MEESQ, Nombre total d'étudiants au collégial par établissement du réseau public, selon la région administrative, 2011-2026 ; calcul de l'auteur.



Tableau 9

**Programmes par cycle universitaire au Québec, selon les régions administratives**

|                                | Université               | Baccalauréat | Maîtrise | Doctorat |
|--------------------------------|--------------------------|--------------|----------|----------|
| <b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b> | UQAC                     | 41           | 16       | 11       |
| <b>Mauricie</b>                | UQTR                     | 32           | 27       | 14       |
| <b>Estrie</b>                  | Université de Sherbrooke | 50           | 56       | 35       |
|                                | Université Bishop        | 42           | 5        | 0        |
| Total Estrie                   |                          | 92           | 61       | 35       |
| <b>Outaouais</b>               | UQO*                     | 19           | 15       | 5        |
|                                | ENAP                     |              | 1        | 1        |
| Total Outaouais                |                          | 19           | 16       | 6        |

\* Incluant le campus de Saint-Jérôme de l'UQO.

**SOURCES :** *Annuaire des programmes Université du Québec*, [uquebec.ca/annuaire/](http://uquebec.ca/annuaire/), consultée le 17 juin 2018 ; calcul de l'auteur.

**NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S UNIVERSITAIRES PAR MILLIER D'HABITANT-E-S**

La situation observée pour les programmes et effectifs des diplômés professionnels et d'études collégiales se retrouve aussi dans le réseau universitaire. Le tableau 9 recense les institutions universitaires établies dans chacune des régions administratives comparées.

On remarque une fois de plus que l'offre de programmes est inférieure en Outaouais, et de beaucoup, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise et au doctorat. Cela a un impact sur le nombre annuel d'étudiant-e-s et de diplômé-e-s par millier d'habitant-e-s dans la région, comme le montrent les tableaux 10 et 11.

Le nombre de diplômé-e-s au baccalauréat par millier d'habitant-e-s en 2015 est ainsi plus faible en Outaouais qu'ailleurs. En effet, on y compte 2,32 diplômé-e-s par millier d'habitant-e-s, alors que la moyenne québécoise est de 3,57<sup>17</sup>.

Qu'en est-il de l'effectif universitaire? Au tableau 11, on remarque qu'il est considérablement moindre en Outaouais que dans les autres régions du Québec. Cette faible représentation est évidente en regard de l'ensemble des régions, alors que l'Outaouais compte 8,6 étudiant-e-s universitaires<sup>a</sup> par millier d'habitant-e-s. Ce résultat est nettement plus faible que pour l'Estrie

(60,2)<sup>b</sup> et la Mauricie (37,5). En fait, l'Estrie se démarque particulièrement. Mais si nous excluons ces données extrêmes<sup>c</sup> pour examiner la situation à l'aune des universités des régions comparables, l'Outaouais demeure désavantagée. Il faudrait au moins 7 400 étudiant-e-s de plus annuellement pour que sa situation soit comparable.

Cela met en lumière certains des problèmes persistants en Outaouais quant à la difficulté des institutions postsecondaires à obtenir du financement pour former des professionnel-le-s qui oeuvreront dans la région. Un des exemples les plus parlants est celui de la formation des infirmières et infirmiers. Nous l'avons vu au tableau 3, la région de l'Outaouais manque d'infirmières et d'infirmiers par rapport à la moyenne québécoise et aux régions comparables. Pourtant l'UQO offre un programme de sciences de la santé qui permet de former des infirmiers et des infirmières. Cependant, comme l'UQO a décidé d'investir dans un campus à Saint-Jérôme, à 168 km de Gatineau, où sont enregistrées 84 % des inscriptions en sciences de la santé<sup>18</sup>, elle ne parvient pas à former en Outaouais les effectifs nécessaires pour répondre aux besoins de la région. Cela contribue au problème du manque de ce personnel en Outaouais.

De plus, le sous-financement et le peu de programmes offerts par les établissements postsecondaires

a Contrairement au tableau 9 où les programmes étaient déterminés par université, les effectifs étudiants détaillent le nombre d'étudiant-e-s selon les campus universitaires, ce qui nous permet de calculer les effectifs universitaires par région administrative et non pas uniquement par université. C'est pourquoi le ratio inclut les effectifs étudiants universitaires de l'UQO sur son campus principal et de l'ENAP en Outaouais, mais exclut les étudiant-e-s du campus de l'UQO à Saint-Jérôme.

b Ce ratio exclut les étudiant-e-s du campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil.

c Nous supposons que ce nombre élevé d'effectifs à l'Université de Sherbrooke est le résultat des diverses campagnes de marketing pour attirer des étudiants d'un peu partout au Québec. Il nous semble plus prudent de comparer les effectifs de l'Outaouais (principalement de l'UQO) à ceux des autres régions ayant une université du réseau public, soit l'UQAC (Saguenay–Lac-Saint-Jean) et l'UQAR (Bas-Saint-Laurent).

entraînent une migration des étudiant-e-s, et ainsi de fonds, de l'Outaouais vers l'Ontario. On estime que des milliers d'étudiant-e-s habitent l'Outaouais mais sont inscrit-e-s à Ottawa, ce qui affecte économiquement la région à court terme, puisque ces étudiant-e-s dépensent en Ontario. Cet effet se fait aussi sentir à long terme, puisque 25 % des qualifications obtenues dans les collèges et universités de l'Ontario ne sont pas reconnues au Québec<sup>9</sup>. Cela cause une perte de travailleuses et travailleurs qualifiés sur le territoire du Québec, des personnes qui autrement pourraient participer à la vie économique de l'Outaouais et du Québec.

Bref, une étude par région des programmes et des effectifs par habitant montre que l'Outaouais souffre d'un sous-financement de ses établissements postsecondaires et de formation professionnelle par rapport à des régions comparables.

## Quels sont les effets économiques du sous-financement des institutions publiques de l'Outaouais ?

Nous venons de voir que les investissements publics en santé et services sociaux ainsi qu'en éducation ne favorisent pas l'Outaouais. Regardons maintenant les retombées que pourrait espérer cette région si les dépenses dans ces secteurs augmentaient pour combler l'écart. Notons que nous n'incluons pas dans ces retombées l'effet d'investissements massifs en infrastructures, par exemple la construction d'un pavillon d'hôpital ou la rénovation d'une école, mais uniquement les dépenses de fonctionnement. Nous verrons que ces investissements offriraient de meilleurs services à la population, et mèneraient également à une augmentation marquée des retombées économiques.

### NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE CALCUL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Pour mesurer les retombées économiques de l'ajout de ressources financières en santé et en éducation professionnelle et postsecondaire, nous avons utilisé plusieurs outils, dont les multiplicateurs d'entrées-sorties provinciales de Statistique Canada, le modèle intersectoriel du Québec produit par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les tables d'impôt et de parafiscalité pour le Québec et le Canada. À partir de ces outils et de ces données, nous avons créé un modèle de calcul de retombées économiques et fiscales.

Tableau 10

#### Nombre de diplômé-e-s au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale, par millier d'habitant-e-s

|                         | Bacc 2015 | Bacc/1000 hab. |
|-------------------------|-----------|----------------|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 1 191     | 4,30           |
| Mauricie                | 940       | 3,50           |
| Estrie                  | 1 164     | 3,59           |
| Outaouais               | 901       | 2,32           |
| Ensemble du Québec      | 29 732    | 3,57           |

SOURCES : ISQ, *Panorama des régions du Québec* édition 2017, p. 51 et 54; calcul de l'auteur.

Tableau 11

#### Effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP), par université et par cycle toutes provenances confondues, données observées pour 2016-2017

|   | 1 <sup>er</sup> cycle | 2 <sup>e</sup> cycle | 3 <sup>e</sup> cycle | Post-doctorat | Effectif/<br>1 000 habitants |
|---|-----------------------|----------------------|----------------------|---------------|------------------------------|
| Saguenay–Lac-Saint-Jean   | 4 099                 | 624                  | 152                  | 31            | 17,7                         |
| Mauricie  | 8 766                 | 897                  | 365                  | 38            | 37,5                         |
| Estrie  | 15 544                | 2 955                | 821                  | 184           | 60,2                         |
| Outaouais   | 2 834                 | 408                  | 81                   | 14            | 8,6                          |
| Moyenne sans l'Outaouais  | 9 470                 | 1 492                | 446                  |               | 38,5                         |
| Moyenne Saguenay–Lac-Saint-Jean + Mauricie                              |                       |                      |                      |               | 27,6                         |
| Différence pour atteindre la moyenne Saguenay–Lac-Saint-Jean + Mauricie |                       |                      |                      |               | 19,0                         |
| Nombre d'étudiant-e-s supplémentaires nécessaire                        |                       |                      |                      |               | 7 414                        |

SOURCES : MEES, *Prévisions aux fins d'investissement : effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP), par université et par cycle toutes provenances confondues*, [www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/effectif-etudiant-a-luniversite/](http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/effectif-etudiant-a-luniversite/), consultée le 29 juin 2018.

Ce modèle permet de calculer les effets directs et indirects créés pour la valeur ajoutée, les emplois, la fiscalité et la parafiscalité par une augmentation des dépenses dans les secteurs choisis. Il calcule les effets sur la valeur ajoutée de l'investissement initial d'augmenter les services en santé ou en éducation professionnelle et postsecondaire, ainsi que les effets des dépenses de consommation des employé·e·s et les taxes et impôts liés à ces secteurs.

Les modèles de calcul de retombées économiques servent généralement à évaluer les effets de nouveaux investissements sur le PIB et sur l'impôt perçu par le Québec, ainsi que leurs effets sur la parafiscalité provinciale et fédérale (RRQ, FSS, CSST, RQAP, A-E). Pour ce faire, nous utilisons les impacts économiques qu'ont eus par le passé certains investissements, afin de calculer les retombées économiques d'un nouvel investissement dans la même industrie pour le Québec ou le Canada.

Nos calculs se concentrent sur les retombées économiques pour la région de l'Outaouais; donc, ils ne mesurent pas l'effet pour le Québec ou l'Ontario du déplacement d'étudiant·e·s ou de patient·e·s d'une région à une autre. Pour tenir compte de la proximité de la ville d'Ottawa et de la mobilité des effectifs, le modèle prévoit que 75 % des dépenses de consommation liées à la création d'emplois seront faites sur le territoire de l'Outaouais. Ce ratio est basé sur le nombre d'effectifs étudiants et professoraux habitant hors de l'Outaouais et qui donc effectuent la majeure partie de leurs dépenses en dehors de la région. De plus, par mesure de conservatisme, nous estimons que les nouveaux étudiants qui s'installeraient en Outaouais à la suite d'une meilleure offre de programmes ne dépenseraient que 50 % de leur budget annuel en Outaouais. Nous avons calculé les coûts moyens des divers programmes de diplômes professionnel, collégial et universitaire à partir de leurs coûts moyens annuels<sup>a</sup>.

Nous prenons pour acquis que la répartition des effectifs professoraux et étudiants respecterait la même dispersion qu'aujourd'hui et donc que la moitié de ces personnes s'installerait en dehors de la région. Pour évaluer les nouvelles dépenses des étudiant·e·s dans la région, nous avons utilisé un exemple de budget étudiant typique, duquel nous avons retranché l'ensemble des frais liés aux inscriptions postsecondaires.

a Pour les programmes de DEP et de DEC, nous avons utilisé les frais exigés des étudiant·e·s étrangers pour participer à certains programmes. Pour les programmes universitaires, nous avons pris les États financiers de l'UQO. Voir Accès Études Québec, *Liste des programmes d'études disponibles, durée et coûts*, [www.aeqc.ca/fr/les-programmes-de-formation/liste-des-programmes-d-etudes-disponibles-duree-couts/5/23](http://www.aeqc.ca/fr/les-programmes-de-formation/liste-des-programmes-d-etudes-disponibles-duree-couts/5/23) et demande d'accès à l'information de l'IRIS à l'UQO, calcul de l'auteur.

De plus, pour estimer les effets sur la consommation des ménages de la création d'emplois à la suite de nouvelles dépenses du gouvernement québécois en Outaouais, nous avons ajusté les revenus provenant des nouveaux emplois directs afin d'établir une estimation fiable des dépenses personnelles annuelles des nouveaux employé·e·s. Nous avons ainsi soustrait les dépenses hypothécaires, puisqu'elles sont associées à un remboursement de dette à long terme<sup>b</sup>, pour obtenir un portrait plus clair des effets des dépenses à court terme du nouveau personnel engagé. Nous pouvons ainsi estimer le budget des nouveaux employé·e·s lié à une hausse de dépenses dans le secteur public québécois en Outaouais.

La valeur ajoutée d'une activité est la somme des rémunérations propres à cette activité. Par exemple, si une personne achète un produit, le prix de vente de son fournisseur inclut la valeur des différents frais de service liés au produit. Il inclut aussi la répartition des salaires versés par ce fournisseur ainsi que l'excédent des produits moins les charges (ou profits). C'est donc la valeur de l'activité du fournisseur des produits (ou chiffre d'affaires) moins la valeur de tous ses achats de produits et services auprès d'autres fournisseurs. Cette valeur résiduelle est ce que l'on appelle la valeur ajoutée. Elle représente un indicateur de création de richesse et permet de mesurer la productivité d'une activité. On peut sommairement dire que la valeur ajoutée est la part d'augmentation du PIB due à la consommation d'un produit. Cela se présente sous forme de création d'emplois, de nouveaux salaires et de nouvelles injections d'argent dans l'économie. Cette approche permet aussi de repérer l'effet de la consommation sur les impôts (provincial et fédéral) ainsi que sur la parafiscalité (A-E, RRQ, etc.). Ainsi, en utilisant notre modèle, il devient possible d'estimer le nombre d'emplois générés par les nouvelles dépenses de consommation liées aux nouveaux emplois.

Pour ce faire, le modèle estime d'abord le nombre d'emplois en divisant les salaires et traitements d'un secteur par le salaire moyen du secteur. Par la suite, nous estimons un revenu imposable en tenant compte

b Pour y arriver, nous avons utilisé les paiements moyens d'hypothèques par employé·e grâce aux données suivantes. Nous supposons que 59,9 % des employé·e·s sont propriétaires d'une maison et que de ces 59,9 %, 35,5 % ont fini de payer l'hypothèque de leur résidence principale. Finalement, nous supposons que les coûts de leur hypothèque constituent 21,4 % de leur salaire. Les dépenses hypothécaires sont considérées comme des dépenses à long terme sans grandes retombées, car elles servent avant tout à payer une dette, contrairement aux dépenses de loyer qui sont considérées comme réinjectées dans l'économie par les propriétaires. Voir Marc-André Gauthier, « L'amortissement hypothécaire au Québec », p. 14, 18 et 21, dans ISQ, *Données sociodémographiques en bref*, vol. 20, n° 2, février 2016, 23 p.

de différentes déductions perçues à la source. Les tables québécoises d'impôt sont ensuite appliquées en tenant compte de certains ajustements comme les crédits d'impôt et les surtaxes. Le modèle permet donc de répartir les revenus fiscaux générés en fonction des paliers provinciaux de gouvernement et en tenant compte de certaines déductions moyennes.

Une part importante des retombées repose sur les salaires et dépenses des différents employé·e·s du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que sur celui de l'éducation professionnelle et postsecondaire. Nous devons donc évaluer les salaires des différents types d'emplois créés selon les secteurs afin de déterminer les dépenses que ces emplois pourront par la suite générer.

Pour le secteur de la santé, nous avons utilisé le *Dénombrement et rémunération des effectifs RSSS-2016-2017*<sup>20</sup> produit par la RAMQ pour déterminer les salaires des nouvelles personnes embauchées. Dans le cas des emplois créés pour les DEP et les universités, nous avons utilisé la rémunération indiquée dans le *Guide des salaires selon les professions au Québec* produit par Emploi-Québec<sup>21</sup>. Finalement, pour les types d'emplois collégiaux, nous avons utilisé les renseignements fournis par le Cégep de l'Outaouais à la suite d'une demande d'accès à l'information<sup>22</sup>.

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES ET INDIRECTES SI LES DÉPENSES DE LA RAMQ EN ONTARIO SE FAISAIENT AU QUÉBEC

Le gouvernement québécois verse annuellement 107,4 M\$ à l'Ontario pour payer les soins de patient·e·s de l'Outaouais. Nous avons donc utilisé notre modèle de retombées économiques pour calculer les effets sur l'économie québécoise de la prise en charge de ces patient·e·s. Pour y arriver, cela suppose l'existence de suffisamment d'infrastructures de santé de ce côté-ci de la rivière des Outaouais. Le tableau 12 présente les résultats de cette modélisation.

L'effet économique de 107,4 M\$ dépensés en santé se traduit par la création de 1650 emplois directs, indirects et induits et mènerait à une valeur ajoutée de 101,5 M\$ annuellement au PIB. De plus, puisque cet argent est dépensé hors de son territoire, le Québec se prive de retours en revenus d'impôt et de taxation de plus de 18,7 M\$ et de près de 11,4 M\$ en parafiscalité annuelle<sup>a</sup>. Tel que mentionné plus haut, on ne peut considérer

a Au Québec, la parafiscalité estimée par le modèle correspond aux sommes versées à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), au Fonds des services de santé (FSS), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). Noter que la parafiscalité ne

Tableau 12

### Retombées économiques directes et indirectes liées à des dépenses récurrentes en santé de 107,4 M\$, Québec

|  | Retombées directes | Retombées indirectes et induites | Total     |
|--|--------------------|----------------------------------|-----------|
| <b>Main-d'œuvre (ETC/Année)</b>                        | 1 308,0            | 342,0                            | 1 650,0   |
| <b>Valeur ajoutée aux prix de base</b>                 | 71,7 M\$           | 30,0 M\$                         | 101,7 M\$ |
| <b>Salaires et traitements avant impôt</b>             | 79,5 M\$           | 9,9 M\$                          | 89,4 M\$  |
| <b>Revenus du gouvernement du Québec</b>               | 7,9 M\$            | 10,8 M\$                         | 18,8 M\$  |
| <b>Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)</b> | 7,7 M\$            | 3,7 M\$                          | 11,4 M\$  |

SOURCES : Statistique Canada, Mesures entrées-sorties, code SCIAN GS622000 ; ISQ, Dépenses moyennes des ménages en dollars ; ISQ, Analyse intersectorielle 2015-2016.

que l'entièreté de ces retombées toucherait exclusivement l'Outaouais<sup>b</sup>. Cependant, comme les dépenses serviraient à l'amélioration des services de santé, soit un service de proximité, il est légitime de croire que l'Outaouais profiterait de la vaste majorité des retombées.

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR L'OUTAOUAIS D'OFFRIR DES SERVICES D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ÉQUIVALENTS AUX RÉGIONS COMPARABLES

Nous avons estimé à 141 M\$ les dépenses récurrentes nécessaires à l'intégration de 12 000 nouveaux étudiant·e·s aux niveaux professionnel, collégial et universitaire, ce qui permettrait de rejoindre la moyenne des régions comparables.

Théoriquement, cela implique que des étudiant·e·s d'autres régions québécoises viendront étudier en Outaouais. Donc en termes de retombées, cela a un coût nul pour le Québec, mais un effet de stimulation économique réelle pour l'Outaouais. Cela s'applique aussi évidemment à la création d'emplois, par exemple, la création d'un poste de professeur en Outaouais pourrait vouloir dire la perte d'un employé à l'UQAR. Ce qui en termes de retombées économiques est relativement sans

doit théoriquement pas être prise en compte dans le calcul des revenus des gouvernements, puisque ces sommes sont des contributions à des fonds de sécurité sociale destinés à des utilisations spécifiques ultérieures. Cela étant dit, la présentation des retombées sur la parafiscalité permet quand même une appréciation des effets des dépenses du gouvernement québécois en Ontario.

b Par exemple, cela peut vouloir dire l'achat d'équipements produits hors de l'Outaouais.

Tableau 13

**Retombées économiques indirectes liées aux dépenses en éducation professionnelle et postsecondaire de 141 M\$ récurrentes pour l'Outaouais**

|                                 | Retombées directes | Retombées indirectes | Total     |
|---------------------------------|--------------------|----------------------|-----------|
| <b>Main-d'œuvre (ETC/Année)</b> | 1 381,5            | 771,8                | 2 153,4   |
| <b>Valeur ajoutée</b>           | 159,2 M\$          | 67,7 M\$             | 226,8 M\$ |
| <b>Impôt et taxes</b>           | 10,5 M\$           | 24,3 M\$             | 34,9 M\$  |
| <b>Parafiscalité</b>            | 9,0 M\$            | 8,3 M\$              | 17,3 M\$  |

SOURCES : Statistique Canada, Mesures entrées-sorties, codes SCIAN GS611A00, GS611200, GS611300; ISQ, Dépenses moyennes des ménages en dollars courants selon le poste de dépenses, Québec, 2010-2015; ISQ, Analyse intersectorielle 2015-2016; Québec, Guide des salaires et des professions 2014; Cégep de l'Outaouais, Demande d'accès à l'information au Cégep de l'Outaouais; UQO, Rapport financier annuel 2017; Université Laval, Modèle de budget étudiant 1er cycle; calcul de l'auteur.

effets pour l'économie québécoise, mais a un impact certain pour l'économie de l'Outaouais<sup>a</sup>.

Donc, contrairement aux effets du rapatriement des dépenses annuelles de la RAMQ en Ontario, une hausse des dépenses en éducation professionnelle et postsecondaire en faveur de l'Outaouais a des retombées économiques avant tout dans les régions et non pour l'ensemble du Québec.

Le tableau 13 présente les retombées économiques pour l'Outaouais de dépenses de 141 M\$ dans le système d'éducation professionnelle et postsecondaire.

Ainsi, pour soutenir un nombre d'étudiant-e-s comparable aux autres régions comparées, il faudrait que le gouvernement du Québec dépense 141 M\$. Cela voudrait également dire la création de 2153 emplois directs, indirects et induits en Outaouais. De plus, ces dépenses récurrentes créeraient une valeur ajoutée de près de 227 M\$ annuellement pour la région. Cela générerait aussi pour le Québec une hausse d'impôts et de taxes de près de 35 M\$ et de 17,3 M\$ en parafiscalité.

Bref, des dépenses publiques en éducation professionnelle et postsecondaire comparable à ce qui se fait dans des régions semblables à l'Outaouais permettraient non seulement d'augmenter le pourcentage de la population de la région qui détient un diplôme, mais génèreraient aussi d'importants bénéfices, économiques et sociaux, pour les habitant-e-s de la région.

<sup>a</sup> On peut supposer cependant que certains étudiant-e-s habitant l'Outaouais étudieront dans leur région plutôt qu'en Ontario, mais par mesure de conservatisme, nous ne considérons pas cette variable, difficilement comptabilisable.

## Conclusion

Comme nous l'avons vu plus haut, alors que la population de l'Outaouais voit une progression de sa population de plus de 20 % depuis 15 ans, les systèmes de santé et services sociaux et d'éducation professionnelle et postsecondaire connaissent un sous-financement par rapport aux régions administratives comparables.

Sur le système de santé et de services sociaux, cela se répercute principalement par une détérioration des actifs de ce système en Outaouais, un manque d'accessibilité aux services de première ligne et une pénurie d'infirmiers-ères et de médecins spécialistes. Cela a sans aucun doute un effet sur l'accessibilité et la qualité des soins offerts en Outaouais. Pour soutenir, en partie, les besoins de la population de l'Outaouais, la RAMQ dépense en moyenne 107 M\$ annuellement en Ontario pour desservir des patient-e-s qui traversent la frontière provinciale pour se faire soigner.

Si ces 107 M\$ avaient été dépensés en Outaouais pour traiter des patient-e-s, ils auraient généré une hausse de 1650 emplois et des dépenses qui auraient une valeur ajoutée de 101,7 M\$ au Québec.

Parallèlement, nous avons observé que l'offre de services de programmes d'éducation professionnelle et postsecondaire était plus limitée en Outaouais que dans les régions comparables. Cela a un effet sur les effectifs étudiants qui restent dans la région et qui peuvent à court et moyen termes contribuer à vitaliser la région. Nous estimons que pour avoir des effectifs étudiants similaires aux régions administratives comparables et pour soutenir la croissance de la population de l'Outaouais, l'offre de programmes professionnels et postsecondaires devrait permettre l'insertion de 12 000 étudiant-e-s supplémentaires. Cela implique des dépenses publiques estimées à 141 M\$ annuellement.

Dans l'éventualité où l'État québécois dépenserait une telle somme dans le réseau d'éducation professionnelle, collégiale et universitaire en Outaouais, la région verrait son nombre d'emplois augmenter de 2 153, et ces dépenses créeraient une valeur ajoutée de 226,8 M\$ annuellement.

On peut donc conclure que la population gagnerait à la fois en accessibilité de services, mais aussi économiquement à effectuer un rattrapage du financement en santé et en éducation professionnelle et postsecondaire, d'autant plus si l'on considère que sa population est grandissante.



## Notes de fin de document

- 1 ISQ, *Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais*, Québec, octobre 2017, p. 3, [www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR\\_RA07\\_2017AooF00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA07_2017AooF00.pdf).
- 2 ISQ, *Panorama des régions édition 2017*, Québec, 2017, p. 150, calcul de l'auteur.
- 3 ISQ, *Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais*, op. cit., p. 15.
- 4 *Ibid.*, p. 15.
- 5 *Ibid.*, p. 20.
- 6 ISQ, *Panorama des régions édition 2017*, op. cit., p. 154.
- 7 ISQ, *Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais*, op. cit., p. 15.
- 8 Commissaire à la santé et au bien-être, *La performance du système de santé et de services sociaux québécois 2015 : résultats et analyses*, Québec, 2015, p. 57.
- 9 MSSS, *Contour financier : Statistiques et données*, Québec, en ligne, [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001663/](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001663/), consultée le 12 juillet 2018.
- 10 MSSS, *Contour financier du MSSS 2015-2016*, Québec; ISQ, *Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais*, op. cit., p. 142, calcul de l'auteur.
- 11 RAMQ, *Inscription de la clientèle*, [www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/medecins-omnipraticiens/facturation/inscription-cliente/Pages/calcul-du-taux.aspx](http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/medecins-omnipraticiens/facturation/inscription-cliente/Pages/calcul-du-taux.aspx), consultée le 28 juin 2018.
- 12 MSSS, *Étude des crédits 2017-2018. Réponses aux questions du Deuxième groupe d'opposition*, question 56, p. 93-97.
- 13 OIIQ, *La formation continue pour la profession infirmière au Québec : Normes professionnelles*, septembre 2011, p. 4, [www.oiiq.org/documents/2014/7/1306047/270NS-Norme-professionnelle-WEB.pdf](http://www.oiiq.org/documents/2014/7/1306047/270NS-Norme-professionnelle-WEB.pdf).
- 14 Gouvernement du Canada, *Loi canadienne sur la santé*, [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/systeme-sante-canadien-assurance-sante/loi-canadienne-sante.html](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/systeme-sante-canadien-assurance-sante/loi-canadienne-sante.html), consultée le 28 juin 2018.
- 15 Cet ordre de comparaison est aussi utilisé par l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais. Voir Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, *Déclaration de l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais*, 17 juin 2011, 34 p.
- 16 SRAFP, *Qui sommes-nous?*, [www.srafp.com/presentation.aspx](http://www.srafp.com/presentation.aspx), consultée le 5 juin 2018.
- 17 ISQ, *Bulletin statistique régional 2017 : Outaouais*, op. cit., p. 51 et 54, calcul de l'auteur.
- 18 UQO, *Inscriptions dans les modules et unités de gestion : comparaison des inscriptions par centre (Gatineau/Saint-Jérôme) au trimestre d'automne 2016*, traitement de données 13 janvier 2017; informations obtenues par l'IRIS.
- 19 Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, *Déclaration*, op. cit., p. 9.
- 20 RAMQ, *Dénombrement et rémunération effectifs RSSS-2016-2017*, feuille A et feuille D, Québec. Nous avons utilisé les codes de type d'emploi 10, 20, 30, 40, 50 et 60.
- 21 IMT, *Guide des salaires selon les professions au Québec : 2014*, Emploi-Québec, avril 2014, [www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_int\\_guide-salaires-professions2014.pdf](http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_int_guide-salaires-professions2014.pdf). Nous avons plus spécifiquement utilisé les codes 12, 312, 1221, 1222, 1241, 1431, 1453, 4121, 4131, 4143, 4152 et 6663.
- 22 Cégep de l'Outaouais, *Données du SPOC servant à la comparaison avec la R.F.A. 2016-2017*, demande d'accès à l'information au Cégep de l'Outaouais traitée le 11 juin 2018.



Institut de recherche  
et d'informations  
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES  
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7  
514.789.2409 • [iris-recherche.qc.ca](http://iris-recherche.qc.ca)

Imprimé **ISBN 978-2-924727-51-5**  
PDF **ISBN 978-2-924727-50-8**

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socioéconomiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.